

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 72 (1963)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Hommage aux fondateurs de la Croix-Rouge  
**Autor:** Albertini, A. von  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683678>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

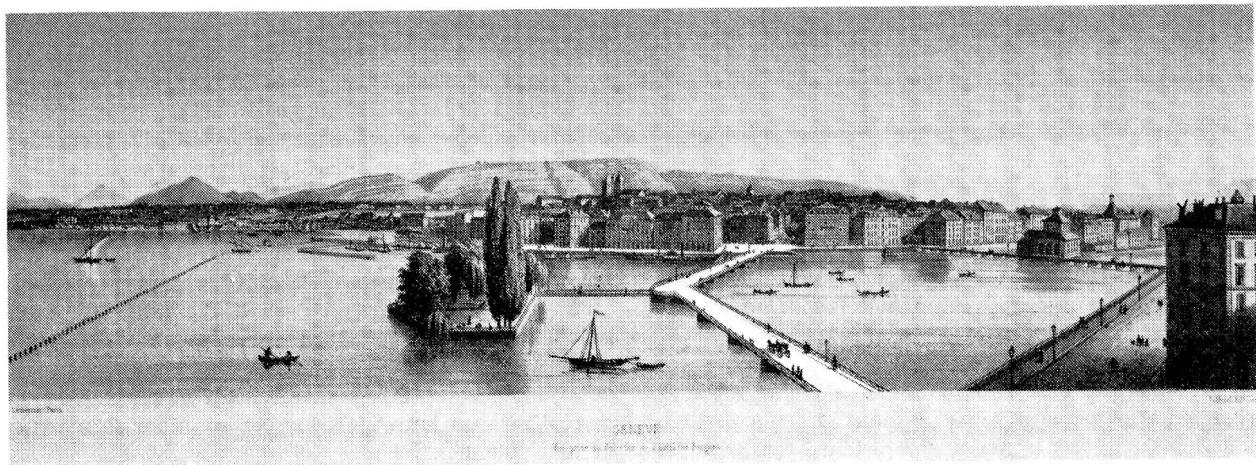
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Genève ancienne vers 1860 - Gravure S. Morel, Genève - Imprimerie Lemercier, Paris

(Photo P. Boissonnas, Genève)

## HOMMAGE AUX FONDATEURS DE LA CROIX-ROUGE

Discours prononcé le 1<sup>er</sup> septembre 1963 par M. le professeur A. von Albertini, président de la Croix-Rouge suisse, devant le monument Henry-Dunant, à Genève, lors de la Journée commémorative du Centenaire de la Croix-Rouge en Suisse

Voici cent ans, le 1<sup>er</sup> septembre 1863, le Comité des Cinq, composé d'Henry Dunant, du Général Dufour, de Gustave Moynier et des Drs Appia et Maunoir, adressait à des personnalités tant officielles que privées de Suisse et de l'étranger un *mémorandum* les invitant à participer à un *Congrès international* devant se tenir à Genève en vue de discuter les questions soulevées dans le célèbre ouvrage d'Henry Dunant: «Un Souvenir de Solferino». Depuis la parution du livre, c'était la première fois que l'on exprimait publiquement la grande idée conçue par Dunant, cette idée géniale qui allait devenir un important mouvement international, grâce aux efforts fournis par le Comité des Cinq.

Nous sommes réunis aujourd'hui devant le monument que Genève, avec l'aide du peuple suisse, a érigé à la mémoire de son grand concitoyen Henry Dunant.

En ce lieu et en cette heure historiques, nous désirons tous, nous qui sommes les dépositaires de l'idée de la Croix-Rouge, remercier les fondateurs de la grande action, de l'œuvre unique qu'ils ont accomplies en créant cette Institution. Nous leur exprimons la reconnaissance de la Croix-Rouge actuelle du monde entier, celle des 160 millions d'êtres humains qui aident, sous le signe de la Croix-Rouge, leur prochain dans le besoin, celle de tous ceux qui au cours de ce dernier siècle ont bénéficié des interventions de la Croix-Rouge.

La profonde gratitude que nous ressentons s'adresse en premier lieu à Henry Dunant, le génial fondateur de la Croix-Rouge qui a conçu sa grande idée à la suite des événements qu'il vécut personnellement sur le champ de bataille de Solferino. Nous lui sommes redévables aussi de l'ouvrage saisissant que lui inspirèrent les horreurs de la guerre et des propositions géniales qu'il émit en vue de prévenir ces misères et ces souffrances. Grâce à l'enthousiasme avec lequel Henry Dunant, agissant au nom du Comité, présenta et soutint ses idées au Congrès de la Statistique à Berlin puis au-

près des cours des princes européens, il réussit, en fort peu de temps, à assurer la venue de leurs représentants les plus importants à une Conférence internationale, à Genève.

Nous songeons aussi avec respect et reconnaissance à ceux auxquels Dunant, promoteur de l'idée, a demandé de la concrétiser. Il s'agit des *quatre autres membres du Comité des Cinq*, organe fondateur de la Croix-Rouge.

Gustave Moynier, le président de la Société d'utilité publique de Genève, un organisateur hautement doué et un juriste de valeur qui s'occupa, avec talent de la mise sur pied d'une organisation dont le but visait à réaliser et à faire reconnaître les propositions de Dunant sur le plan international. Pendant 40 ans, Gustave Moynier dirigea avec une parfaite maîtrise les destinées du Comité international.

Le Général Guillaume Henry Dufour, qui commanda l'armée suisse pendant la guerre du Sonderbund. Chef militaire de premier rang, animé d'un sens des responsabilités de la plus haute qualité éthique et morale, rempli d'un très profond sentiment humanitaire, il dirigea les travaux du Comité des Cinq, fut le premier président du Comité international de la Croix-Rouge et président de la Conférence diplomatique de 1864.

Les deux autres membres du Comité des Cinq étaient d'éminents médecins genevois:

Le Dr Louis Appia, qui rendit de très grands services à l'organisation sanitaire des armées en campagne et fut le premier délégué du Comité international de la Croix-Rouge lors de la guerre du Schleswig-Holstein.

Le Dr Théodore Maunoir, médecin praticien à Genève, dont les avis pertinents furent très utiles au Comité.

Le grand mérite de ces quatre hommes fut de reconnaître l'importance de l'idée de Dunant et d'avoir réussi à la mettre en pratique. Ils sont devenus ainsi

les réalisateurs des plans de Dunant et sont entrés dans l'histoire de la Croix-Rouge en tant que *co-fondateurs du mouvement*.

La puissance de l'idée qu'insuffla le Comité des Cinq, il y a 100 ans, aux grands responsables de ce monde était si forte qu'elle devait convaincre les hommes. Elle s'est enracinée toujours plus profondément dans la conscience des générations suivantes: elle est restée jeune et vivante; elle s'est répandue sur la terre entière d'une manière encore jamais vue auparavant; elle est devenue aujourd'hui le mouvement humanitaire le plus vaste et le plus efficace du monde.

En cet instant où des couronnes sont déposées, en un unanime élan au pied des monuments commémoratifs érigés en l'honneur d'Henry Dunant, tant à Heiden, qu'à Zurich, et ici, à Genève, empli d'un sentiment de profonde gratitude, j'invite tous les membres et tous les

amis de la Croix-Rouge du monde entier à penser une fois de plus avec reconnaissance à ces hommes qui formaient le Comité des Cinq; le fondateur et les co-fondateurs de la Croix-Rouge. Nous ne pourrions les honorer mieux qu'en nous efforçant de poursuivre maintenant et d'une manière digne d'eux, la tâche commencée il y a 100 ans.

Aujourd'hui plus que jamais, nous croyons à la vérité profonde des principes de la Croix-Rouge et à la possibilité de les mettre en pratique; nous espérons qu'un nombre toujours plus grand d'hommes les reconnaîtront et que le désir ardent que nourrit l'humanité de pouvoir vivre dans un monde plus heureux, exempt de craintes et de misères, librement et pacifiquement, se réalisera un jour. C'est le vœu que nous formons en ce jour solennel.

---

Il y a 100 ans:

## LE RÔLE JOUÉ PAR HENRY DUNANT À BERLIN EN SEPTEMBRE 1863 EN FAVEUR DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE GENÈVE ET SON VOYAGE À TRAVERS LES ETATS ALLEMANDS ET L'AUTRICHE

Dans sa séance du 9 février 1863, la Société genevoise d'utilité publique, sous la présidence de Gustave Moynier décide de prendre en sérieuse considération l'idée émise dans les conclusions du « Souvenir de Sclerino ».

Cinq de ses membres sont alors désignés pour faire partie de la Commission constituée à cet effet (d'où le nom de « Commission des Cinq ») et qui se compose du Général Dufour, des Docteurs Maunoir et Appia et de MM. Moynier et Dunant.

La Commission se réunit pour la première fois le 17 février 1863. C'est au cours de cette séance que fut choisi le titre de « Comité international de secours aux militaires blessés »: le futur Comité international de la Croix-Rouge.

Quelques mois plus tard, le 25 août 1863, le président Moynier proposa au « Comité » de convoquer une conférence internationale à Genève. Henry Dunant annonça alors son intention de se rendre à Berlin où le « Cinquième Congrès international de statistique » doit tenir ses assises du 7 au 12 septembre.

Henry Dunant prend sur lui de rédiger une circulaire proposant aux gouvernements la neutralisation du personnel médical et des secouristes volontaires et de remettre cette proposition à la quatrième section du Congrès spécialement composée de médecins militaires. Le rapporteur de cette quatrième section se trouvera être le Docteur Jean-Henri-Cristian Basting, délégué du Gouvernement hollandais qui s'était lié d'amitié avec Henry Dunant après la publication du « Souvenir de

Solferino » qu'il s'apprêtait d'ailleurs à traduire en hollandais.

Peu de temps avant le Congrès, il avait annoncé à Dunant son intention de le rejoindre à Berlin: « ...toutefois si le bon Dieu me le permettra, je tâcherai de vous y supporter dans toutes vos propositions que vous ferez au Congrès... » « Les journaux hollandais commencent à parler et bien favorablement de votre livre. — Je note tout ce que j'entends parler sur le sujet et je compte vous communiquer tout à Berlin... »

« Il est difficile de se faire une idée, écrit Dunant dans ses mémoires au sujet de Basting, du dévouement de ce brave et honnête médecin hollandais, à partir du moment où il comprit mon désir de voir proclamer internationalement la neutralité des blessés de la guerre et de ceux qui leur portent secours, comme aussi de son zèle infatigable pendant mon premier séjour à Berlin, durant l'été 1863, alors que je désirais faire approuver mes vues sur ce sujet par le Congrès international de Statistique, placé sous le protectorat du Kronprinz Frédéric. »

Dunant a relaté dans ses mémoires leur rencontre avant l'ouverture des débats et quelques-unes des démarches faites par Basting pendant ce Congrès:

« Le docteur Basting et sa femme étaient logés comme moi au-delà de la Sprée, au Toepfer's Hôtel, Karlsplatz, petit hôtel tenu à la vieille mode prussienne, où nous étions convenus de nous rencontrer afin d'agir d'un commun accord au sujet de la proposition de neutralisation et de l'idée d'un drapeau uniforme pour les